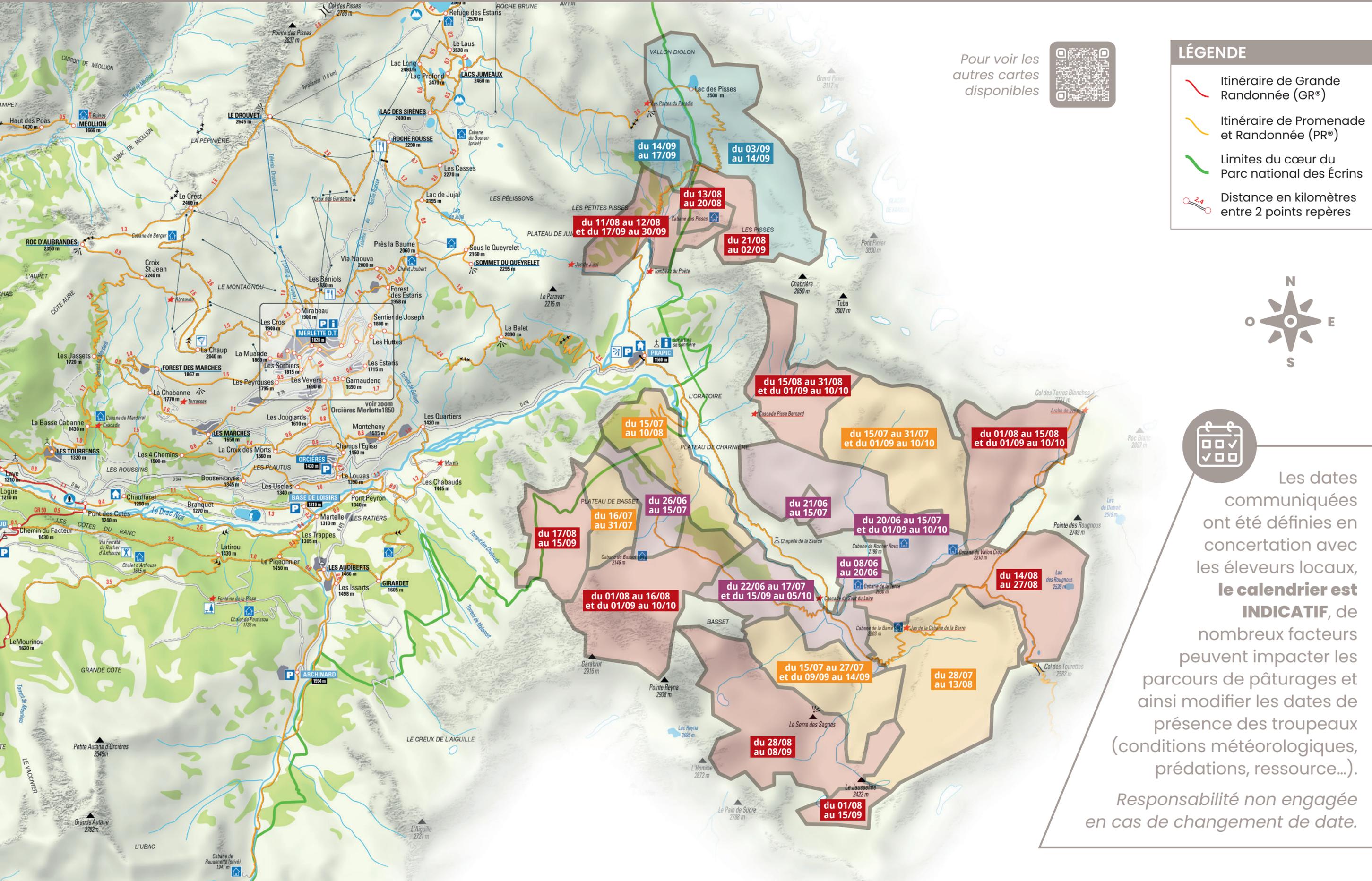


CALENDRIER INDICATIF DE PÂTURAGE



Pour voir les autres cartes disponibles



Les dates communiquées ont été définies en concertation avec les éleveurs locaux, **le calendrier est INDICATIF**, de nombreux facteurs peuvent impacter les parcours de pâturages et ainsi modifier les dates de présence des troupeaux (conditions météorologiques, prédateurs, ressource...).

Responsabilité non engagée en cas de changement de date.

du 14/09 au 17/09

du 03/09 au 14/09

du 13/08 au 20/08

du 11/08 au 12/08 et du 17/09 au 30/09

du 21/08 au 02/09

du 15/08 au 31/08 et du 01/09 au 10/10

du 15/07 au 10/08

du 15/07 au 31/07 et du 01/09 au 10/10

du 01/08 au 15/08 et du 01/09 au 10/10

du 26/06 au 15/07

du 21/06 au 15/07

du 20/06 au 15/07 et du 01/09 au 10/10

du 17/08 au 15/09

du 08/06 au 20/06

du 14/08 au 27/08

du 01/08 au 16/08 et du 01/09 au 10/10

du 22/06 au 17/07 et du 15/09 au 05/10

du 15/07 au 27/07 et du 09/09 au 14/09

du 28/07 au 13/08

du 28/08 au 08/09

du 01/08 au 15/09